

Extrait du registre des délibérations

Le jeudi 23 mars 2023, à 18h10,

Le conseil communautaire de Caen la mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en l'hémicycle de la communauté urbaine, sous la présidence de Joël BRUNEAU, Président.

Date de convocation : 16/03/23

Nombre de membres en exercice : 111
Nombre de membres présents : 86
Nombre de votants : 100

PRÉSENTS :

En tant que titulaires : Madame Annie ANNE, Madame Catherine AUBERT, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Romain BAIL, Madame Ginette BERNIÈRE, Madame Florence BOUCHARD, Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Michel BOURGUIGNON, Madame Nathalie BOURHIS, Madame Pascale BOURSIN, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Hélène BURGAT, Monsieur Christian CHAUVOIS, Monsieur Raphaël CHAUVOIS, Monsieur Bruno COUTANCEAU, Madame Virginie CRONIER, Monsieur Dominique DUVAL, Madame Véronique DEBELLE, Monsieur Christian DELBRUEL, Monsieur Fabrice DEROO, Madame Agnès DOLHEM, Madame Nathalie DONATIN, Monsieur Nicolas ESCACH, Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Monsieur Bertin GEORGE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Madame Élisabeth HOLLER, Madame Béatrice HOVNANIAN, Madame Magali HUE, Monsieur Gérard HURELLE, Monsieur Patrick JEANNENEZ, Monsieur Philippe JOUIN, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Michel LAFONT, Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Jérôme LANGLOIS, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Christian LE BAS, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Michel LE LAN, Madame Clémentine LE MARREC, Madame Maria LEBAS, Monsieur Patrick LECAPLAIN, Monsieur Marc LECERF, Monsieur Patrick LEDOUX, Madame Nadine LEFÈVRE-PROKOP, Monsieur Benoît LERÉVÉREND, Monsieur Frédéric LOINARD, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Philippe MARS, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Richard MAURY, Madame Baya MOUNKAR, Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI, Monsieur Aristide OLIVIER, Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Jean-Marc PHILIPPE, Monsieur Raymond PICARD, Monsieur Marc POTTIER, Madame Emilie ROCHEFORT, Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Thierry RENOUF, Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Dominique ROUZIC, Monsieur Yves RÉGNIER, Monsieur Olivier SIMAR, Monsieur Pascal SÉRARD, Monsieur Rodolphe THOMAS, Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Ludwig WILLAUME, Madame Virginie AVICE, Madame Cécile COTTENCEAU, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Damien DE WINTER.

En tant que suppléants : Madame Emmanuelle JARDIN-PAYET suppléante de Monsieur Pierre SCHMIT.

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : Madame Alexandra BELDJOURI à Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Martial BORDAIS à Monsieur Christian LE BAS, Madame Élodie CAPLIER à Monsieur Thierry RENOUF, Monsieur Gilles DÉTERVILLE à Madame Annie ANNE, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT à Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Patrick LESELLIER à Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Madame Agnès MARRETEUX à Monsieur Ludwig WILLAUME, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Sylvie MOUTIERS à Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Pascal PIMONT à Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON,

Conseil communautaire - séance du jeudi 23 mars 2023

Monsieur Thierry SAINT à Monsieur Patrick LECAPLAIN, Madame Sophie SIMONNET à Madame Béatrice GUIGUES, Madame Camille BROU-VERNET à Monsieur Bruno COUTANCEAU, Monsieur Mickaël MARIE à Madame Hélène BURGAT.

EXCUSÉ(S) : Monsieur Erwann BERNET, Monsieur François JOLY, Monsieur Vincent LOUVET, Monsieur Gabin MAUGARD, Monsieur Marc MILLET, Madame Céline PAIN, Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE, Monsieur Ludovic ROBERT, Madame Sara ROUZIÈRE, Monsieur Dominique RÉGEARD, Madame Maryline LELÉGARD-ESCOLIVET.

Le conseil nomme Monsieur Sébastien FRANCOIS secrétaire de séance.

N° C-2023-03-23/02 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2023

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,

VU le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,

VU l'instruction comptable M57,

VU le rapport et le projet de budget présentés par le président,

VU l'avis de la commission « Administration générale, ressources humaines et finances » du 21 mars 2023,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte, le budget primitif pour l'exercice 2023 du **budget principal** qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre		BP 2023
011	Charges à caractère général	55 297 588,16
012	Charges de personnel	98 552 666,00
014	Atténuation de produits	20 930 005,00
65	Autres charges de gestion courante	46 078 439,00
66	Charges financières	5 177 500,00
67	Charges exceptionnelles	141 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	390 000,00
	Total dépenses réelles	226 567 698,16
042	Mouvements d'ordre entre sections	13 245 987,00
023	Virement à la section d'investissement	23 117 321,84
	Total dépenses d'ordre	36 363 308,84
	Total dépenses	262 931 007,00

Recettes

Chapitre		BP 2023
70	Produits des services	10 347 290,00
73	Impôts et taxes	88 911 666,00
731	Impositions directes	107 132 050,00
74	Dotations, subventions et participations	46 249 692,00
75	Autres produits de gestion courante	2 303 683,00
76	Produits financiers	100 000,00

77	Produits exceptionnels	19 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	35 000,00
013	Atténuations de charges	1 046 706,00
	Total recettes réelles	256 145 087,00
042	Mouvements d'ordre entre sections	6 785 920,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	
	Total recettes d'ordre	6 785 920,00
	Total recettes	262 931 007,00

Investissement

Dépenses

	Chapitre	BP 2023
001	Solde d'investissement reporté	
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 750 000,00
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	23 308 130,00
20	Immobilisations incorporelles	179 000,00
204	Subventions d'investissement	9 404 996,00
21	Immobilisations corporelles	3 253 650,00
23	Immobilisations en cours	524 730,00
26	Participations et créances	53 800,00
27	Autres immobilisations financières	4 270 000,00
4581*	Opérations sous mandats	1 233 015,00
	Autorisations de Programme	
9012	Zones d'activités transférées - Travaux	1 880 000,00
9040	Infrastructures études	70 000,00
9041	Aménagement études	364 000,00
9042	Nouveau stade nautique	
9047	PLH-LLS	125 000,00
9049	PLH - Accession sociale propriété	160 000,00
9065	Echangeur bvd des pépinières	4 100 000,00
9066	Modernisation aéroport Caen-Carpiquet	503 000,00
9067	Déchetterie	3 673 300,00
9068	Aires de camping-cars	200 000,00
9069	Desserte portuaire	400 000,00
9076	ENSI3	240 000,00
9079	Gros matériels	1 700 000,00
9081	Aides aux entreprises	400 000,00
9085	Mises aux normes aéroport	1 355 000,00
9086	Boucles cyclo-pédestres nord	1 400 000,00
9088	Boulevard Industriel	200 000,00
9089	Nouveau schéma départemental GDV	962 000,00
9090	Habitat privé	18 000,00
9091	PLU	530 000,00
9092	Administration numérique	1 321 185,00
9093	Travaux épis et digues	800 000,00
9095	Aéroport études évolutions	100 000,00
9097	DMO - Etudes	50 000,00
9098	Théâtre du champ exquis	90 000,00
9099	Locaux archives	35 000,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 23 mars 2023

9100	Palais des sports	13 000 000,00
9101	Equipements sportifs - Réhabilitation	30 000,00
9103	PLH	1 150 000,00
9105	Schéma cyclable	3 400 000,00
9106	Parking de l'Espérance	200 000,00
9107	Collecte - Acquisition matériels	3 185 068,00
9108	Pont de Colombelles	1 000 000,00
9109	Requalification signalisations ZA	350 000,00
9110	Réaménagement ZA anciennes CC	200 000,00
9112	ZAC MEP Travaux	191 225,00
9113	Energie renouvelable	200 000,00
9114	CRR - Réhabilitation	300 000,00
9115	Gestion terrains GDV - Habitat	57 500,00
9116	Patrimoine économique	700 500,00
9117	Pluvial et GEMAPI	1 015 560,00
9118	Entretien du patrimoine bâti	1 670 000,00
9119	Parc général - Equipements et matériels	274 000,00
9120	Transition énergétique	120 000,00
9121	Administration générale - Equipements, matériels	95 900,00
9122	Sports - Equipements établissements	255 700,00
9123	Culture - Equipements établissements	293 700,00
9124	Lecture publique	30 000,00
9127	ENEDIS	250 000,00
9128	Ouvrages d'art	200 000,00
9129	Schéma directeur locaux espaces publics	650 000,00
9130	Signalisation lumineuse	200 000,00
9131	Maison des chercheurs	1 000 000,00
9132	Ornavik	400 000,00
9133	Tourisme - Aide immobilière entreprises	75 000,00
9134	Passerelle canal	100 000,00
9135	CRR Théâtre - Réhabilitation bâtiment Langlois	50 000,00
9136	Reconstruction Aérogare	100 000,00
9137	Création d'ombrières parking Koenig	120 000,00
1100	Secteur Caen	7 732 862,00
1101	Secteur Canal Littoral	860 000,00
1102	Secteur CCM	1 317 694,00
1103	Secteur Est	504 000,00
1104	Secteur HSC	530 000,00
1105	Secteur Nord-Ouest	600 000,00
1106	Secteur Odon	1 036 500,00
1107	Secteur Ouest	770 000,00
1108	Secteur Plaine Mer	869 000,00
1109	Secteur Plaine Sud	1 245 000,00
1110	Secteur Rots-Thaon	826 667,00
1111	Secteur Sud	640 000,00
	Total dépenses réelles	114 449 682,00
040	Mouvements d'ordre entre sections	6 785 920,00
041	Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section	3 000 000,00
	Total dépenses d'ordre	9 785 920,00
	Total dépenses	124 235 602,00

Recettes

Chapitre		BP 2023
001	Excédent d'investissement reporté	
024	Produit des cessions d'immobilisations	15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000 000,00
13	Subventions d'investissement	26 768 378,16
16	Emprunts et dettes assimilées	37 095 000,00
20	Immobilisations corporelles	
204	Immobilisations en cours	73 000,00
27	Autres immobilisations financières	7 687 900,00
4582*	Opérations sous mandat	1 233 015,00
	Total des recettes réelles	84 872 293,16
021	Virement de la section de fonctionnement	23 117 321,84
040	Mouvements d'ordre entre sections	13 245 987,00
041	Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section	3 000 000,00
	Total des recettes d'ordre	39 363 308,84
	Total des recettes d'investissement	124 235 602,00

FIXE à 480 000 € le montant de la participation du budget annexe de l'assainissement au budget principal pour 2023.

FIXE à 9,5 M€ le montant de la participation du budget principal au budget annexe transports pour 2023.

FIXE à 72 000 € le montant de la participation du budget principal au budget annexe des autorisations du droit des sols pour 2023.


FIXE à 19 725 € le montant de la participation du budget annexe des autorisations du droit des sols au budget principal pour 2023.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr,

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Majorité absolue
87 pour - 11 contre - 2 abstentions -

Transmis à la préfecture le **30 MARS 2023**
Affiché le **30 MARS 2023**
Identifiant de l'acte
Exécutoire le **30 MARS 2023**

Le Président,

Joël BRUNEAU

